

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1060  
  
**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'INVITÉ DE DP

# Assez cogné !

**Laurent Rebeaud**

Conseiller national écologiste

«Nous sommes condamnés au consensus par la Constitution». Le parti radical n'a rien trouvé de mieux pour justifier la poursuite de la formule magique.

C'est insuffisant.

Nos institutions viennent de subir une série de chocs qui révèlent, soudain, une inquiétante fragilité. L'affaire Kopp, le scandale des fiches, et plus encore le défi européen ont montré un Conseil fédéral défensif, parfois désarmé, souvent désuni.

## Le plaisir de cogner

Avouons-le: c'était un vrai plaisir que de cogner contre le gouvernement lorsqu'il tentait maladroitement de nier toute signification politique aux découvertes de la commission d'enquête parlementaire. Et de cogner encore lorsqu'il s'enfonçait dans le juridisme étroit de sa politique d'asile. Et de cogner toujours lorsqu'il répétait des arguments d'un autre âge pour refuser de discuter sérieusement de sa propre réforme.

Ce plaisir de cogner n'était pas, et de loin, l'apanage des partis exclus de la formule dite magique. Dans chacun des partis de la coalition gouvernementale, il s'est trouvé des ténors pour fustiger les faiblesses, les incohérences et les contradictions de leurs propres représentants au Conseil fédéral. Christoph Blocher à droite, Peter Bodenmann à gauche, n'ont pas raté une occasion de s'exprimer comme des leaders de l'opposition: M. Blocher comme si la gauche était au pouvoir, et M. Bodenmann comme si la droite gouvernait seule. Les succès médiatiques de ces bretteurs ont suscité bien des vocations, semant doute, confusion et tensions au sein même des groupes parlementaires représentés au gouvernement. Quant au Conseil fédéral, ne pouvant rien tirer des leçons aussi péremptoires que contradictoires émanant des groupes qui sont censés le soutenir, s'épuisant à justifier une politique bricolée sur le sable, il a fini par oublier jusqu'au principe de la collégialité qui est la condition même de sa viabilité. Les protagonistes de ce jeu de massacre ont suivi une logique vicieuse, dans l'espoir de voir les électeurs accorder quelques sièges supplémentaires à leurs partis res-

pectifs. Sans doute ont-ils efficacement contribué au discrédit du Conseil fédéral, mais c'est leur seule réussite: ce discrédit n'a profité qu'aux populistes du Parti des automobilistes, de la Lega ticinese et des Démocrates suisses. Nous voilà bien avancés.

## La mort du père

Le discrédit des autorités resterait sans gravité s'il n'affectait pas en même temps les institutions, puis le pays lui-même. La Suisse est devenue fragile. Les attaques dures contre la Confédération, façon tier mondiste à la Jean Ziegler, moraliste à la Dürrenmatt, ou fédéraliste à la Olivier Delacrétaz, n'affrontent plus un Père indestructible. Elles n'ont plus la joyeuse impertinence des indignations provocatrices de l'adolescence. Elles participent désormais d'une humeur destructrice rampante qui pourrait bien tourner à la mise à mort.

L'occasion de la mise à mort est là: c'est la Communauté européenne. Sous prétexte d'«eurocompatibilité», publicistes et politiciens se mettent à regarder de travers qui l'autonomie cantonale, qui le droit de référendum, qui le principe même d'une armée fédérale. Comme si la culture politique suisse — qui est notre seule originalité — était désormais obsolète. Curieusement, le désespoir d'être suisse, qui s'est exprimé dans la férocité joyeuse de la campagne «pour une Suisse sans armée», semble avoir épuisé ses capacités créatrices. Il n'offre en tout cas pratiquement aucune objection à l'engagement de soldats suisses dans une future armée de la grande puissance européenne. Au contraire: «Allons-y, disent-ils, et on verra après.»

## Des valeurs à (re)découvrir

Que la Suisse disparaisse un jour en tant qu'Etat ne m'effraie pas outre mesure. Mais il serait tragique que les Suisses prétendent participer à la construction de l'Europe en acceptant la liquidation de ce qu'ils ont fait de mieux en 700 ans. Voilà la responsabilité nouvelle des partis politiques: dégager, en les redécouvrant si nécessaire, les valeurs morales et politiques sans lesquelles la participation de la Suisse à la construction européenne se réduira à une extension insignifiante du Grand Marché. Pour cela, il ne suffit pas d'être

condamné au consensus par la Constitution: il faut une volonté politique capable de créer un nouveau consensus.

C'est beaucoup demander. C'est se dire qu'on peut prendre des décisions avant de connaître les titres du *Blick* du jour. C'est vouloir assumer les rigueurs de la collégialité, ou choisir de préparer la relève en sortant de la coalition gouvernementale. Il ne nous reste que peu d'années pour rendre crédibles aux yeux des autres Européens, mais aussi de nos propres concitoyens, les valeurs de la démocratie directe, du fédéralisme et du respect des minorités sans lesquelles la Suisse n'existerait pas, et sans lesquelles l'Europe n'a pas d'avenir.

On aimerait que le Conseil fédéral puisse s'y consacrer. Le temps de cogner est passé. ■

## ici et là

● Le Centre Martin Luther King organise une conférence-débat intitulée «Formation à la non-violence au Liban» avec diapositives, par Michel Migard qui revient du Liban, le lundi 2 décembre 1991 dès 17.30 heures, dans l'auditorium de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques, ch. de Montolieu 19, à Lausanne.

● Le Centre d'étude de la politique sociale et l'Institut d'études sociales mettent sur pied la 9<sup>e</sup> journée de politique sociale sur le thème «Echec scolaire et illettrisme: implication pour la politique sociale», le vendredi 10 janvier 1992, à l'Université de Genève. Renseignements et inscriptions: Centre d'étude de la politique sociale, case postale 70, 1000 Lausanne 24.

## DP Domaine Public

**Rédacteur responsable:** Jean-Daniel Delley (jd)

**Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Catherine Dubuis

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jeanlouis Cornuz, Marianne Enckell,

Laurent Rebeaud

**Abonnement:** 70 francs pour une année

**Administration, rédaction:** Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

**Téléphone:** 021 312 69 10

**Télécopie:** 021 312 80 40 - **CCP:** 10-15527-9

**Composition et maquette:** Monique Hennin,

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

**Impression:**

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens